

CONSEIL MUNICIPAL de SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET Procès-Verbal

SÉANCE du 22 janvier 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 janvier 2026

Compte rendu affiché le 30 janvier 2026.

Nombre de conseillers municipaux en exercice le jour de la séance : 17

Président : Monsieur Pierre VARLIETTE, Maire

Secrétaire élu : Monsieur Yvan SIMON,

Membres présents : VARLIETTE Pierre, SIMON Yvan, BRETONNIER Yvette, CARRET Ludovic, LOTISSIER Isabelle, BOINON Sandrine, LOISON Thierry, RAYNARD Gilles, LOTISSIER Marc, DELORME Marie-Joëlle, GIRAUD Alain, SERAILLE Marielle, VERMARE Odile, CHALON Gwendoline, GRAZIOLI Jean-Pierre.

Démissionnaires : GAYET Véronique, MAZARD Roger,

Membres excusés : BONNET Fabrice (Pouvoir Gilles RAYNARD), PERALDO Yves (Pouvoir à Pierre VARLIETTE).

Monsieur le Maire prend la présidence de la réunion du Conseil Municipal. Il ouvre la séance en excusant Messieurs BONNET Fabrice (Pouvoir Gilles RAYNARD), PERALDO Yves (Pouvoir à Pierre VARLIETTE). Il procède à la vérification du quorum. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance à 19h25.

Le Conseil Municipal propose comme secrétaire de séance Monsieur Yvan SIMON.

- **Situation commerciale :**

Monsieur le Maire expose que la conjoncture économique est compliquée et que le commerce local souffre. Il souhaite que la commune propose un accompagnement aux commerçants en attendant la reprise.

- ***Présentation du pré-projet d'enquête sur les commerces réalisée par la MFR,***

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Thierry LOISON. Il présente l'enquête qui sera réalisée par les élèves de la MFR auprès des habitants au sujet des pratiques commerciales. Il s'agit de mesurer l'impact des aménagements effectués par la Commune, les attentes et les freins de consommation dans les commerces du centre-bourg, la satisfaction des consommateurs. L'enquête durera moins de 5 minutes et les réponses seront notées de 0 à 10.

Une réflexion est lancée sur la communication à mettre en place autour de cette enquête car il est nécessaire d'avoir le plus de retour possible. Des pistes sont lancées : publication sur les réseaux sociaux, mise à disposition dans les commerces, présence sur les marchés du lundi et du samedi...

Il présente également l'enquête destinée aux commerçants qui sera réalisée par le professeur de la MFR.

- ***Convention pour la mise en place d'un locker Avenue des 4 cantons,***

Monsieur Thierry LOISON présente l'emplacement retenu avenue des 4 cantons pour l'installation d'un locker Mondial Relais. Monsieur le Maire donne les détails de la convention à passer pour finaliser cette installation. Après en avoir débattu, le Conseil Municipal valide cette convention.

○ ***Point sur les commerces vacants,***

Monsieur Thierry LOISON expose que les deux commerces communaux vacants ont été visités. Pour le local de fleuriste, une fleuriste du secteur a été contacté mais la nécessité de création d'un poste pour la gestion de ce nouveau magasin a été un frein. Et la venue d'un poissonnier un jour par semaine n'a pas pu aboutir pour l'instant. Une future commerçante (magasin de bonbons) a trouvé le local trop petit. Pour le magasin rue Cour Denis, pas de piste sérieuse de repreneur.

Il présente le projet d'extension du commerce de Fabian GIRAUD dans le local de la fleuriste afin d'organiser des événements (matches, soirée à thème, après-midi tricot...) car son activité de débits de boissons devient problématique à gérer avec les clients de la presse. Il précise que cette nouvelle activité ne serait pas concurrentielle avec le bar restaurant « Manullamgac »

Monsieur le Maire invite au débat après la lecture du courrier de demande de Fabian GIRAUD. Il est décidé de regarder un aménagement du local actuel et de ne pas donner suite à cette demande.

Monsieur le Maire expose avoir rencontré Monsieur Rémi GEAY et Madame Marilyne GEAY au sujet des difficultés qu'ils rencontrent actuellement dans leur commerce de boucherie-traiteur. Si leur chiffre d'affaires et la fréquentation commerciale sont en progression, les charges impactent le bilan de leur activité. Il précise que des réparations vont être lancées par la Commune sur la climatisation et chauffage, et que Monsieur et Madame GEAY vont devoir investir dans une nouvelle banque réfrigérée. Il propose au Conseil Municipal une baisse de loyer d'une durée d'un an afin de les aider.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal valide une baisse de 150 euros TTC durant un an (année 2026) par un vote (oui : 17 (dont 2 pouvoirs) - non : 0 : abstention : 0).

Il présente aussi la demande de Madame Chloé GLAS installée rue de l'Eglise qui recherche un local commercial de 45 m2 avec un appartement au-dessus. Cette typologie de bien est rare sur la Commune et Monsieur le Maire lui a proposé de contacter Deux Fleuves Rhône Habitat pour la cession de son local actuel et de l'appartement situé au-dessus.

Il a aussi rencontré Monsieur Sébastien DUPUIS, volailler sur le marché fermier pour une demande de local de 100 à 150 m2 sur la commune pour la vente de volailles et nourriture pour volailles.

L'entreprise SECOND-DUTOUR souhaite s'agrandir et s'est positionné sur un terrain de 7 000 m2 à 10 000 m2, sur la future ZA La Croix Grand- Borne. De nombreux emplois seraient créés.

Pour le GAEC des serres fleuries, le permis est déposé et a été complété.

○ ***Réflexions sur la création d'un poste d'animation commerciale.***

Monsieur Thierry LOISON présente les fiches de poste élaborées en commission. La mutualisation d'un poste de communication pour les commerçants avec le poste au sein de la médiathèque est complexe, les qualités et formations demandées n'étant pas les mêmes. Pour ce dernier poste, des aides sont possibles via la DRAC et le Département.

Il enchaîne avec une présentation de possibilités d'études par la CCI de Lyon.

● **Baux agricoles sur terrains communaux,**

Monsieur le Maire expose que la Commune dispose de terrains agricoles et qu'il est nécessaire de régulariser les baux de ces terrains.

Il expose avoir rencontré, avec Messieurs Gilles RAYNARD et Ludovic CARRET, Frédéric et Cyril PONCET du GAEC de Montchourier et Pierre-Julien GAYET. Après discussion, il a été décidé de signer des baux agricoles pour 9 ha environ à la La Salvatière avec le GAEC de Montchourier pour 150 euros par hectare et par an.

Et un bail agricole avec Pierre-Julien GAYET pour environ 4 ha « Gorge d'Enfer » à titre gratuit du fait de l'arrêt d'exploitation d'une partie des terrains situés à « La Salvatière ».

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal valide les baux par un vote (oui : 17 (dont 2 pouvoirs) - non : 0 : abstention : 0).

- **Convention de rétrocession du réseau routier du contournement nord au Département du Rhône,**

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention de rétrocession du réseau routier du contournement nord (entre la RD4 et la RD81) au Département du Rhône., soit 1 400ml de voirie, plus les fossés et le boviduc. Il sera transféré à la Commune la voirie départementale n°4 entre le giratoire de la Croix Blanche et La Bourdelière soit 2 024 ml.

- **Renouvellement ligne de crédit,**

Monsieur le Maire présente la proposition du Crédit Agricole Centre Est aux conditions suivantes :

- Ligne de préfinancement d'un montant de 300 000 € et d'une durée de 12 mois.
- Taux : Variable sur la valeur moyenne mensuelle de l'Euribor 3 mois (E3M) assortie d'une marge : 0.80 %,
- Frais de dossier : 380 €

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal valide le renouvellement de la ligne de préfinancement par un vote (oui : 17 (dont 2 pouvoirs) - non : 0 : abstention : 0).

- **Garantie d'emprunt Deux Fleuves Rhône Habitat Résidence seniors,**

Monsieur le Maire présente le courrier de demande de l'OPAC du RHONE concernant la garantie d'emprunts pour l'aménagement de 26 logements locatifs Montée de la galène. Il expose que cette garantie communale est devenue nécessaire suite à la baisse de la garantie départementale de 100 % à 50%. Le montant de l'emprunt prévu dans le plan de financement est de 787 741.50 €.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal valide la garantie d'emprunt présentée par un vote (oui : 17 (dont 2 pouvoirs) - non : 0 : abstention : 0).

- **Régularisation de délaissé de voirie et modification surface cession BML,**

Monsieur le Maire présente une demande de régularisation de voirie : vente du délaissé de voirie (désaffectation et déclassement) et acquisition des parcelles cadastrées section D n°423 et 416 à Madame DENIS. Le tracé du chemin du Chaput sera ainsi régularisé.

Le Conseil Municipal valide cette proposition.

- **Reports de crédits en investissement pour 2025,**

Monsieur le Maire présente les reports de crédits en investissement pour les budgets suivants : budget général, bâtiment place du plâtre et maison de santé.

Le Conseil Municipal valide ces reports de crédits.

- **Demande de subvention à l'Etat : DSIL,**

Monsieur le Maire présente un dossier de demande de subvention DSIL pour la création d'une voie verte. Le Conseil Municipal valide cette proposition.

- **Travaux des commissions,**

Monsieur le Maire donne la parole aux adjoints et conseillers municipaux délégués.

Madame Isabelle LOTISSIER expose que la commission fleurissement prépare le budget 2026. Les services techniques ont installé des pièges pour les chenilles processionnaires dans les pins du parc public. Elle annonce aussi quelques changements de dates au calendrier des fêtes.

Madame Yvette BRETONNIER présente une demande de changement de local pour Madame Mélissa FAURE au sein de la MSP. Le loyer proposé est de 350 euros et 50 euros de charges locatives à compter du 1^{er} mars 2026. Le Conseil Municipal valide cette proposition.

Elle sollicite les élus pour leur aide pour le repas du Comité des Aînés Saint Laurentais.

Monsieur Yvan SIMON expose que la dépose des guirlandes va bientôt commencer. La réception des travaux a été faite avec le SYDER pour tous les travaux d'éclairage public. Un abaissement de 60 % à partir de 23h00 est décidé sur toute la commune.

Monsieur Ludovic CARRET remercie les élus pour leur participation à la distribution des sacs poubelles et cabas. Il note un bon retour des administrés au sujet des PAV. Il annonce le changement des rideaux occultants à la salle polyvalente.

Monsieur Gilles RAYNARD présente plusieurs interventions à effectuer dans les bâtiments. Les devis sont en cours. Il annonce aussi une réunion du conseil d'administration de l'association pour la promotion du marché aux veaux au sujet de la réouverture du marché.

Madame Odile VERMARE annonce le départ en retraite d'un forain sur le marché (Monsieur GARNIER).

Madame Sandrine BOINON remercie les élus pour leur participation à l'élaboration et la distribution du bulletin de fin d'année.

- **Questions diverses.**

Il présente l'estimation des domaines, augmentée de 10%, d'un montant de 74 000 € pour le terrain à céder pour la construction d'un établissement sportif privé (PADEL). Le permis de construire va être déposé dans les semaines à venir. Le dossier sera vu ensuite, après les élections.

Prochaine séance du Conseil Municipal : Mercredi 4 mars 2026 : vote du budget

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Le Maire,



Pierre VARLIETTE